

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

### RENCONTRE AUTOUR DES ARTS PLASTIQUES ET VISUELS MAROCAINS « *IMAGINER UN AVENIR COMMUN* »

Une « **Rencontre autour des Arts Plastiques et Visuels** » a été organisée samedi 19 octobre 2019 au Palais des Congrès Rabat- Bouregrag sous le thème « **Avenir Commun** ». Initiée par les acteurs culturels Hicham Daoudi et [Mehdi Hadj Khalifa](#), la rencontre a été soutenue par l'Association Marocaine des Arts Plastiques (Mohamed Melehi) et par le Syndicat Marocain des Artistes Plasticiens Professionnels (Mansouri Idrissi)

Y ont pris part des artistes plasticiens de différentes générations et de nombreuses régions, des critiques d'art, des chercheurs universitaires, des directeurs et étudiants d'Ecoles des beaux-arts, des membres de la société civile, ainsi que les représentants de musées privés, publics et de fondations.

Plusieurs hauts cadres des ministères de la Culture, de la Justice et de l'Équipement ainsi que des représentants des Directions de la Sûreté Nationale et des Douanes y ont participé.

La séance plénière a été consacrée au thème central « **Imaginer un avenir commun** » avec la finalité de fédérer les acteurs et partenaires qui composent la communauté des arts plastiques.

Quatre ateliers de travail ont été mis en place. Le premier a porté sur les modalités d'assainissement du secteur, la protection de la créativité plastique, la consolidation de l'expertise, la lutte contre le faux et l'instauration d'un système électronique efficient d'archivage et d'authentification des œuvres et du patrimoine plastique en général.

Le second a examiné la problématique de l'enseignement artistique et ses déclinaisons sur les cycles. Ce type d'enseignement ne relève pas du luxe. Parce qu'il consolide les valeurs d'ouverture et de tolérance, son intégration ordonnée dans le système éducatif est incontournable. La question de l'accompagnement des lauréats des écoles des beaux-arts et leur initiation à l'entrepreneuriat culturel a été discutée. De nombreux intervenants ont souhaité la mobilisation de plus moyens pour soutenir une recherche de qualité dans les arts... ainsi que la création d'une « Académie des Arts » doté d'un grand prestige et prodiguant un enseignement d'excellence.

Le troisième atelier a porté sur le rôle de l'entreprise car il est temps d'inscrire les arts dans l'équation économique moderne y compris dans les industries culturelles. La défiscalisation de l'investissement artistique a été examinée ainsi que l'intégration des productions artistiques et œuvres d'art dans les grands chantiers d'équipements initiés par l'Administration.

Etant donné que la loi leur confère de larges et importantes prérogatives en la matière, les collectivités territoriales ont été sollicitées de s'engager pleinement dans l'action culturelle décentralisée.

Le quatrième atelier a traité du rôle et du devoir des institutions publiques et privées les invitant à réadapter la conception de leur programmation,...à impliquer encore plus les acteurs culturels, artistes et critiques d'art dans la production des projets...à revoir les modalités d'acquisition des œuvres,...à promouvoir de nouveaux talents au sein de leurs espaces...

Plusieurs intervenants ont demandé la promotion de l'excellence artistique marocaine lors des grandes manifestations internationales desquelles le Maroc est souvent absent. Prévoir à ce sujet une aide aux professionnels ou aux artistes après étude des projets. D'une manière générale, le Ministère de la Culture a été sollicitée pour consolider et élargir la politique de subvention.

Sur le plan législatif, deux nouveaux textes ont été considérés comme impératifs: une « loi sur le mécénat » et une autre relative à la lutte contre le faux. Il n'est plus possible aujourd'hui de juger le « faux en art » sur la base des dispositions portant sur la « contrefaçon des marques. ». Ce vide juridique doit être comblé assez rapidement.

Cette Rencontre a aussi approuvé le projet de création d'une « **Fédération des Arts plastiques et Visuels** ». Elle regroupera 5 types d'association : celle des artistes et leurs ayants droits...celle des Galeries, marchands d'art, maison de vente,... celle des critiques d'art, chercheurs universitaires, commissaires d'exposition... celle des espaces d'art publics ou privés non marchands, résidences d'artistes,...et enfin une association des écoles et établissements supérieur d'enseignement artistique ingénierie culturelle, étudiants des Beaux-Arts,...

La Fédération représentera les intérêts de l'ensemble de la profession, veillera à la mise en œuvre des recommandations et qui seront regroupés dans un livre blanc et établira une programmation artistique régulière sur le plan national et territorial. Elle ambitionne d'être un acteur de marque dans l'animation et la promotion de la culture et des arts dans le Royaume.

- - -